



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2019-018

PUBLIÉ LE 15 FÉVRIER 2019

Sommaire

DDFIP

32-2019-01-02-004 - Délégations SIE AUCH MIRANDE (7 pages)

Page 3

DDFIP

32-2019-01-02-004

Délégations SIE AUCH MIRANDE

Délégations SIE AUCH MIRANDE

Direction générale des Finances publiques

SIE de AUCH-MIRANDE


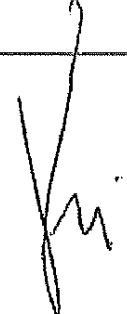
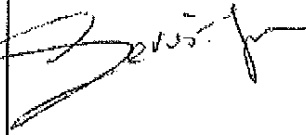
Le Chef de service comptable du SIE de
AUCH-MIRANDE

à

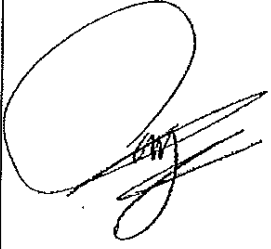
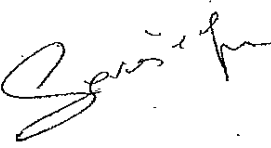
Monsieur le Directeur Départemental
Des Finances Publiques

DELEGATIONS SPECIALES

B - Comptabilité

Signatures et paraphes	
	<p><u>M. Canonje Jean François Inspecteur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP (• De signer les 3800• De signer les avis de compensations• De signer les certificats de recettes
	<p><u>M. Foghin Didier Inspecteur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP• De signer les 3800• De signer les avis de compensation.• De signer les certificats de recettes
	<p><u>Mme Myrielle Bérastegui Inspectrice des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP• De signer les 3800• De signer les avis de compensation.• De signer les certificats de recettes

C - Recouvrement de l'impôt


Signatures et paraphes	
	<p>M. CANONGE Jean François, Inspecteur des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 100000€, de dette totale et 6 mois de délais.• De signer les demandes de renseignements• De signer les actes de poursuites : commandements, saisies... (1)• De signer les ATD,• De signer les mainlevées d'ATD• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, d'Instance et le Tribunal de Commerce• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif• De signer les attestations fiscales pour les particuliers (bordereaux de situation, extraits de rôles...).• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.
	<p>Mme Myrielle BERASTEGUI, Inspectrice des finances publiques.</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 10000€, de dette totale et 6 mois de délais• De signer les demandes de renseignements• De signer les actes de poursuites : commandements, saisies... (1)• De signer les ATD, les mainlevées d'ATD• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, d'Instance et le Tribunal de Commerce• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les attestations fiscales pour les particuliers (bordereaux de situation, extraits de rôles...).• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.


MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

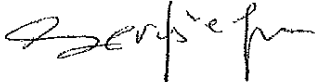
Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

A AUCH, , le 02 Janvier 2019

Jean François CANONGE



Myrielle BERASTEGUI



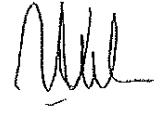
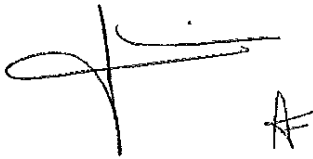
Didier FOGHIN



Catherine PERSONNE



Florence ANDRIEU.



La Chef de service
comptable

Marie Paule PROST



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté portant délégation de signature

La Chef de service comptable du service des impôts des entreprises de AUCH-MIRANDE

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L.257 A ;

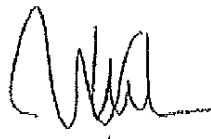
Arrête :

Art. 1^{er}. - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises dont les noms suivent :

- M, CANONGE Jean François Inspecteur des finances publiques.
- Mme BERASTEGUI Myrielle Inspecteur des finances publiques.
- M FOGHIN Didier Inspecteur des finances publiques .
- Mme PERSONNE Catherine Contrôleuse des finances publiques.
- Mme ANDRIEU Florence Contrôleuse des finances publiques.

Art. 2.- Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises de AUCH-MIRANDE
A AUCH, le 02 janvier 2019.

Madame la Chef de Service comptable du Service des impôts des entreprises d' AUCH-MIRANDE



Marie Paule PROST.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
GERS**

2 place Jean David
CS 70352
32010 AUCH CEDEX

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Gers,
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 410 de son annexe II,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;

Arrête :

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée par **Madame la Responsable du SIE**, à l'effet de prendre, au nom du Directeur Départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction

- aux inspecteurs des finances publiques dont les noms suivent, dans la limite de 15 000€.

- **M. Jean François CANONGE**
- **M. Didier FOGHIN**
- **Mme Myrielle BERASTEGUI**

Toutefois, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 2 - Délégation de signature est donnée par **Madame la Responsable du SIE**, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction.

-aux contrôleurs des finances publiques dont les noms suivent , dans la limite de 10 000€

- **Mme Anne-Marie BERGES**
- **Mme Patricia DELFAU**
- **Mme Catherine PERSONNE.**
- **Mme Marie José MATIGNON-ROLDAN**
- **Mme Florence ANDRIEU**
- **M. Vincent PERSONNE**
- **M Maxime HAHUSSEAU**
- **Mme Véronique SAMALENS**
- **Mme Sandrine ALARY**
- **M. William GERS**
- **Mme Isabelle LEBRETON HAMON**
- **M. Stéphane FAURE**
- **M. Jérôme TAITARD**
- **Mme Mélanie MORIN.**
- **Mme Béatrice BAYONA**
- **M. Anne Marie MONY**

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

Toutefois la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 3 – En cas d'absence de Madame la Responsable du SIE, délégation de signature est donnée dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables de service à **M. Jean-François CANONGE**, Inspecteur des finances publiques.

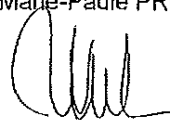
À Mme Myrielle BERASTEGUI Inspectrice des finances publiques
à M Didier FOGHIN Inspecteur des finances publiques.

Article 4 - Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH, le 02 janvier 2019

Le Chef de service comptable,

Marie-Paule PROST



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BENEFICIAIRE D'UNE

DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)

Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE AUCH - MIRANDE

M Jean François CANNONGE	Inspecteur des finances publiques	01/01/2019	Mme Myrielle BERASTEGUI	Inspectrice des finances publiques	01/01/2019
M. Didier FOGHIN	Inspecteur des finances publiques :	01/01/2019	M. Jérôme TAITARD	Contrôleur des finances publiques	01/01/2019
Mme Anne-Marie BERGES	Contrôleuse Principale des finances publiques	01/01/2019	MME Isabelle LEBRETTON HAMON	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019
Mme Marie-Josée MATTIGNON-ROLDAN	Contrôleuse Principale des finances publiques	01/01/2019	MME Mélanie MCHIN	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019
Mme Patricia DELFAU	Contrôleuse Principale des finances publiques	01/01/2019	MME Cathy PERSONNE	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019
Mme Sandrine ALARY	Contrôleuse Principale des finances publiques	01/01/2019	M Stéphane FAURE	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2019
M Vincent PERSONNE	Contrôleur des finances publiques	01/01/2019	Mme Florence ANDRIEU	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019
M Maxime HAHUSSEAU	Contrôleur des finances publiques	01/01/2019	Mme Béatrice BAYONA	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019
M William GERS	Contrôleur des finances publiques	01/01/2019	Mme Veronique SAMALENS	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019
Mme Anne Marie MONY	Contrôleuse des finances publiques	01/01/2019			

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE : 02/01/2019

Le Chef de service comptable
Marie-Paule PROST

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS